Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 589

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264087

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Association suisse pour le service domestique

ZURICH - GENÈVE

Résumé du VIIe rapport annuel 1er janvier - 31 décembre 1940

(Suite et fin.)

Deux questions ont plus particulièrement retenu l'attention du secrétariat : le chômage des femmes occupées dans l'industrie de guerre, et le congédiement des employées de maison à la suite des restrictions imposées aux ménages. Selon une enquête faite en automne, les chômeuses inscrites auprès des offices cantonaux de placement étaient en petit nombre et il ne pouvait, à ce moment, être question de mesures propres à faciliter leur transfert dans le service domestique. Dans le Jura neuchâtelois, des cours de couture ont préparé les jeunes chômeuses en vue de leur engagement ultérieur dans des fabriques de confection, de parapluies, etc.

Il n'est pas possible de se rendre compte du nombre d'employées de maison qui ont été congédiées pour cause de restrictions. Il est certain que bien des maîtresses de maison, dans l'obligation de diminuer leur train de vie, ont dû renoncer aux services de leurs employées, mais ces dernières ont retrouvé facilement une place. On ne peut donc pas parler de chômage dans le service domestique, tout au plus d'un allégement du marché du travail, dans les villes tout au moins.

Genève est toujours le seul canton romand à bénéficier d'un contrat-type de travail pour le personnel domestique féminin. Ce contrat a dû être réimprimé, la première édition de 7000 ex. ayant été complètement épuisée. Aucun changement n'a été apporté au texte, car on a estimé qu'il était préférable d'attendre que l'observation du contrat soit mieux entrée dans la coutume avant d'en modifier les clauses. Un article paru dans la presse genevoise, qui rappelait les dispositions du contrat-type, a fourni l'occasion à l'Office cantonal de Conciliation et au secrétariat de distribuer un grand nombre d'exemplaires de ce contrat et de donner de non moins nombreuses explications sur tel ou tel de ses points. D'autre part, les jeunes filles placées comme volontaires ou petites bonnes rentrant dans le champ d'application du contrat-type, une lettre a été envoyée à toutes les annonces demandant des places de ce genre dans le but d'attirer l'attention sur le contrat-type de travail et sur la nécessité de bien préciser les conditions d'engagement.

Un exposé sur l'assurance-maladie et accidents des employées de maison a été fait par Mlle Brenner, notre secrétaire, à l'assemblée générale du Centre d'organisation ménagère.

Comme les années précédentes, les relations entre les Commissions cantonales et le secrétariat ont été excellentes. Les Commissions cantonales pour la répartition de la collecte du 1er août 1934 de Genève, Vaud et Valais ont continué à distribuer des subsides pour des bourses d'apprentissage ménager, pour la fréquentation de cours ou d'écoles ménagères, ou pour soutenir les œuvres de loisirs pour employées de maison.

La Commission d'enseignement ménager à Neuchâtel, et le Centre d'organisation ménagère, à Genève, font fonction de Commission cantonale dans leur canton respectif. Tous deux sont affiliés à l'Association suisse pour le service domestique. Dans le Bas-Valais, la Ligue des femmes catholiques témoigne d'un grand intérêt pour tout ce qui touche au service domestique, et organise chaque année, dans plusieurs localités, des «Journées ménagères» qui ont un grand succès. Jusqu'à maintenant, il n'a pas été possible de créer des Commissions cantonales pour le service domestique dans les cantons de Fribourg et de Vaud.

Mlle Brenner a été invitée à l'assemblée générale de l'Union suisse des maîtresses ménagères et professionnelles, et elle a participé à la conférence régionale du groupe « Suisse orientale ». Ces réunions sont très appréciées de la secrétaire romande car elles lui permettent de prendre contact avec d'autres milieux ayant les mêmes préoccupations et diminuent son isolement.

Une partie du temps de Mlle Brenner a été consacré au Centre d'organisation ménagère, surtout durant les premiers mois de 1940, alors que la situation entravait toute activité du secrétariat. Sa collaboration a consisté dans la publication d'articles traitant de questions alimentaires, de conservation des provisions, dans l'organisation des cours et démonstrations du Centre d'organisation ménagère, et dans celle d'une exposition : « Comment conserver nos provisions » qui eut lieu sous les auspices de l'Office central pour l'Economie de guerre lors de la « Maison genevoise ».

Comme conclusion à ce rapport très sommaire sur l'activité du secrétariat romand, rappelons que celui-ci a été transféré au mois de mai, 2 rue Etienne-Dumont, Genève; il faut certainement attribuer à ce rapprochement du centre de la ville l'augmentation du nombre des visites reçues par le Secrétariat en 1940.

En terminant ce rapport, nous remercions le public en général, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, et l'Office suisse pour les professions féminines en particulier, pour leur collaboration, leur intérêt et leur appui financier. Des temps aussi difficiles que ceux que nous traversons actuellement ne sont pas absolument préjudiciables à un travail tel que le nôtre. S'ils mettent à l'épreuve les connaissances ménagères des maîtresses de maison et des employées, ils exigent, d'autre part, une faculté d'adaptation plus grande et contribuent à augmenter la considération accordée aux travaux ménagers et au service domestique. Cette constatation nous laisse espérer la continuation de notre travail, malgré les difficultés actuelles ; nous sommes persuadées qu'il doit aider à surmonter ces difficultés.

---

et raccommodages, et de la surveillance des petits enfants. L'aide à l'agriculture en grand est organisée cantonalement et localement. Nous prions nos Sociétés de se mettre en rapport avec les instances locales pour éviter les doubles emplois et pour concentrer les forces nécessaires à ce travail d'une importance capitale, puisqu'il s'agit de l'indépendance de notre pays.

La culture des jardins jouera aussi un rôle important. Si tout le monde a compris la nécessité de sacrifier les places de jeux, les gazons et les parterres de fleurs, nous pensons utile d'attirer votre attention sur la nécessité de planter des pommes de terre et des légumes d'hiver, et d'éviter de cultiver des salades et des légumes qui ne se conservent pas. Agir autrement serait faire une concurrence désastreuse aux paysans et aux maraîchers qui vivent de la vente de leurs produits. Par contre, contribuez toutes à constituer des provisions pour la saison où nos jardins et nos champs seront couverts de neige, et où l'alimentation de notre peuple dépendra essentiellement de notre approvisionnement.

Nous faisons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle collaboration, qui représente aujourd'hui un facteur décisif dans la situation difficile où se trouve notre pays.

Avec nos meilleures salutations.

Pour le Comité de l'Alliance:
La Présidente: Clara Nef.
La Secrétaire: Alice Rechsteiner.

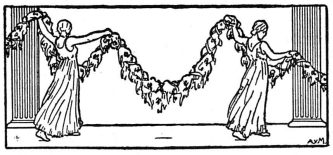

A travers les Sociétés

La « Journée des femmes bernoises » . . .

. . . Déjà plusieurs jours avant la date fixée, la grande salle de la Croix-Bleue bernoise, où le manque de combustible avait obligé les femmes à se réfugier, voyait des allées et venues sans fin des membres de nos Sociétés féminines, des Sociétés de la campagne surtout, les bras chargés de caissettes et de sachets de fruits séchés, qui avaient assez à faire à tout classer, tout inscrire, et à marquer tous les prix. Et c'était une vraie joie pour les yeux que tous ces petits paquets de pommes, de poires, étiquetés au nom de leur propriétaire, et qui semblaient, en ces grises journées d'hiver, avoir conservé un peu de la chaleur dorée du soleil d'automne!

Au jour venu, cette salle était pleine jusque dans ses moindres recoins de toute une foule féminine, accourue pour entendre les orateurs de la « Journée ». Ce fut d'abord M. Stahli, conseiller d'Etat du canton de Berne, qui exposa les dispositions à prendre pour l'intensification des cultures, et auquel succéda Mme Glaser-Ineichen. Celle-ci montra avec autant de cœur que de persuasion les tâches qui, dans ce vaste canton tout spécialement, incombent aux paysannes pour contribuer à l'alimentation du pays, — à condition qu'elles soient aidées et secondées dans des besognes que peuvent fort bien remplir des aides volontaires. Le colonel Remund, médecin-chef de la Croix-Rouge, lança l'appel bien connu de toutes nos lectrices en faveur de la constitution d'une réserve de linge pour l'armée; puis ce fut le tour de Mlle Neuenschwander, présidente de la Ligue des femmes bernoises, qui, en cette qualité aussi bien qu'en celle de directrice du Bureau d'orientation professionnelle, développa tout un programme d'activité féminine pour la ville comme pour la campagne, activité qui peut se résumer en ces deux mots : *Calme et confiance.*

On entendit encore Mlle J. Studer, attachée à l'Office fédéral du Travail, qui fournit des renseignements intéressants sur la valeur alimentaire des produits du sol, notamment sur les « oranges bernoises », et enfin M. Spreng, de l'Ecole d'arboriculture, qui fit passer un magnifique film sur les soins à donner à nos vergers. — Inutile de dire que, dans l'intervalle, les montagnes de fruits séchés avaient considérablement diminué, grâce aux nombreux achats effectués; et inutile de dire aussi, avec quels sentiments de courage et de confiance les participantes à cette belle journée se séparèrent, sachant que, quoi qu'il arrive, les femmes bernoises de la ville comme de la campagne sont prêtes à répondre à l'appel de nouvelles tâches.

(Libre traduction résumée d'après la «Berna») (Publication retardée, faute de place.)

Le „Label" de la Ligue Sociale d'Acheteurs

LABEL

Pour répondre à la demande qui nous a été adressée, nous publions ci-après la liste des produits et objets ayant obtenu le « Label » de la L. S. A., soit la garantie de fabrication dans de bonnes conditions sociales. Rappelons que nous avons fait paraître précédemment la liste des magasins où l'on trouve ces produits et ces objets à Genève (No 583), *à Lausanne* (No 584) *et à Neuchâtel* (No 586), *estimant utile de les signaler dans un journal féministe, puisque les femmes sont les acheteuses par excellence.*

Confection pour hommes, vêtements de travail et de sport, caoutchouc

Marque *Esco,* de la maison H. Hess et Cie, Amriswil.
Fabrique Geb. Lorenz et Cie, St-Gall.
Maison Muhlstein, frères, Genève.
Marque *Elan,* de la maison Staehl, Kreuzlingen.
Frauenzentrale d'Appenzell, Hérisau, (pantalons de garçons, pantalons de ski).

Confection et vêtements pour dames

Maison Krause-Senn, Zurich.
Maison Jacob Scherrer, Romanshorn.

Tabliers, vêtements d'enfants, blouses, lingerie et trousseaux

Maison Haury et Cie, confection, St-Gall, marque *Hacosa.*
Muller zur Sommerau, Zurich.
Maison Jacob Scherrer, Romanshorn.
Maison Niederrer-Kurath, Lutzenberg (Appenzell)
Sutter-Giezendanner, Wil (lingerie et vêtements d'enfants).
Union des Femmes, Winterthour (lingerie et vêtements).
Frauenzentrale Winterthour (lingerie et vêtements).
Ouvroir de l'Union des Femmes, Genève (lingerie et vêtements).

Tricot, lingerie en tricot

Maison Joh. Laib et Cie, marque *Yala, Priora et Enderma,* Amriswil.
Maison A. Naegeli, marque *Opal* et *Opaline,* Berlingen.
G. Rohner, Urnäsch (Appenzell) marque *Amila.*
Maison Tuchschmid, marque *Tusa,* Amriswil.
Association suisse pour le travail à domicile, Berne (blouses et gilets en tricot).

Corsets et soutiens-gorges

Manufacture de corsets, marque *Gothic, Nu-Back, Lelong,* St-Gall.

Bas et cravates

Maison Dursteler, Wetzikon (bas à mailles fines). marque *Idewe.*
Maison Rudolf Baer, Zurich (Cravates).

Tissages, stores, tentes, toiles, draps

Geiser et Cie, Hasle-Ruesgau (tissages, stores, tentes, marque *Tenta*).
Weber et Cie, Aarbourg (draps).
Worb et Scheitlin, Berthoud (toile, marque W et S).
Association appenzelloise pour le tissage à la main, Speicher.

Appareils de ménage

Buhler frères, Utzwil.

Chaussures

Coop-Chaussures, Bâle.
Fabrique de chaussures Löw, Oberaach, Thurgovie.

Chocolat, Eaux minérales

Fabrique de chocolat Kaiser, Bâle.
Eaux minérales d'Eptingen, marques *Eptinger, Sissa, Orangeata,* etc. Sissach.
Source minérale Eglisau, marques *Eglisana Orangina, Vivi-Kola, Gradella,* etc.

Tabacs, allumettes

Burger fils, cigares et bouts marques *Rössli* et autres, Burg, Argovie.
Fabrique de cigares et bouts marque *Coop,* Menziken.
Ruesch, Kunz et Cie, marques *Re-Ka, Tip-Top,* etc., Burg (Argovie).
Henry Weber, manufacture de tabacs, Zurich.
Allumettes Diamond S. A. marques *Soleil,* etc. Nyon.
J. Moser S. A. Allumettes marque *Krone, Kanderbruck.*
Comptoir d'allumettes *Etincelle,* Lausanne et Zurich.

Divers

Chambre pour l'économie de l'Oberland bernois, boîtes coloriées.
Fabrique de calendriers S. A., Lucerne.
Fabrique de produits chimiques Tobler, Alstätten (St-Gall), produits pour entretien de meubles et parquets, marques *Moelle, de Russie, Buffelbeiz.*
Torpedohaus, Zurich, meubles et matériel de bureau.
W. Christen et Cie, fabrique de produits de ciment, Bâle-Schanzli.
Stoba S. A., Horn, fabrique de plombs.

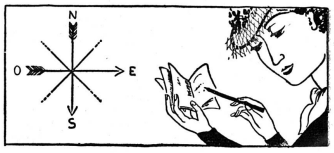

Carnet de la Quinzaine

Samedi 5 avril:
Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. 16 h. 45: *Pensons à nos jardins.* 1re partie : *Poésie des jardins,* 2me partie : *Conseils de la jardinière,* par Mme Clémenti-Diodati, jardinière diplômée. Concours des plus jolis paniers de jardins (paniers à fruits, à fleurs et à légumes).

Dimanche 6 avril:
Genève : *Les cinq minutes de la solidarité,* causerie par Radio de 18 h. 45 à 18 h. 50: *Pro Infirmis.*

Vendredi 18 avril:
Genève : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE
Subventionnée par la Confédération
Semestre d'été : 17 avril - 4 Juillet 1941
Culture féminine générale
Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.
Des auditrices sont admises à tous les cours.
Progr. (50 ct.) et renseignements : Route Malagnou, 3

Reprise dès le 17 avril des
Cours Ménagers
cuisine, coupe, lingerie, etc.
au
Foyer de l'Ecole d'Etudes Sociales
3, avenue de Champel Tél. 5 11 93

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51
Explications gratuites de Mme V. Renaud

MODES
ANGELINE BASILE
11, rue Lévrier — Genève
Téléphone 2.37.01

Un métier agréable et lucratif
Lydia Daïnow
Genève
forme des élèves.
Cours théorique et pratique de soins de beauté
2, pl. Fusterie Institut de Beauté
GENÈVE Téléphone 4.42.10

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE

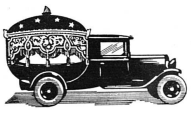
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES